

Le siège de Montauban et la conférence de la paix

Mémoires de ROHAN

[525] Après que Rohan eut laissé La Force bien reconnu dans la basse Guyenne, il passe de Nérac à Montauban , faisant un circuit de plus de trente- cinq lieues, pour ce que le maréchal de Thémynes était sur son passage, et y arriva le **18 juillet 1621**. A Montauban, il eut la nouvelle du siège de Nérac par le duc du Maine, qui fait venir à lui le maréchal de Thémynes et toute la noblesse de Guyenne. La Force en même temps fait l'entreprise de Caumont, surprend la ville et assiège le château : le duc du Maine, se trouvant fort, se résolut de le secourir sans désassiéger Nérac, ce qui lui réussit ; et le duc de Rohan, pour divertir le **maréchal de Thémynes**, va assiéger Sept-Fonts qui est à lui , où l'ayant attiré avec plus de cinq cents maîtres , il se retire à Réalville, et le maréchal à Puy-la-Roque, d'où, après y avoir séjourné trois ou quatre jours, il se retira, et le duc alla à Montauban pour empêcher le dégât que ledit maréchal voulait faire autour de la ville où il se présenta, et où il se passa quelques petites escarmouches de peu d'importance.

Durant le séjour du duc de Rohan à Montauban, il lui vint nouvelle de la reddition de Saint-Jean, et ensuite de celle de Pons par la vendition de Chateauneuf , de la défection de Pardaillan, de la perte de Sainte-Foy, et ensuite de Bergerac, par les menées de Pardaillan et de Panissault ; aussi la prise de Nérac, par le duc du Maine, qui s'approchait du côté de Gascogne, qui fut suivie de la perte de Lectoure, Layrac, le Mas-de-Verdun, Mauvesin, et l'Isle- Jourdain , que les gouverneurs livrèrent toutes es mains dudit duc pour de l'argent. Du côté de la basse Guienne, ils ne firent pas mieux, car Tournon, Montflanquin, Tonneins, Puymirol et autres , furent rendues par leurs gouverneurs ; et, chose prodigieuse, Favas, qui était dans l'assemblée générale à **La Rochelle**, commanda à son fils de rendre au Roi Castel-Jaloux et Castets, deux places de sûreté éloignées du chemin de Sa Majesté de plus de douze ou quinze lieues. Bref, de toute cette grande province, rien ne fit mine de résister que Clérac , qui était bien fortifié et bien muni, et y avait trois mille hommes de guerre, y compris les habitants.

Cette grande défection fit juger au duc de Rohan que, ne s'étant trouvé aucune résistance au département de La Force, il aurait bientôt sur les bras l'armée royale. Pour cet effet, il donne ordre à la ville de Montauban, y marque quelques dehors nécessaires pour sa défense, forme le régiment du comte d'Orval de dix compagnies, réduit les habitants en trente, ordonne les choses nécessaires au soutien d'un grand siège, et se résout de passer à Castres, et de là au bas Languedoc , pour relever les esprits consternés et préparer un secours pour Montauban. Il part avec ses gardes , accompagné du comte d'Orval qui avait aussi les siennes, passe à gué la rivière du Tarn, auprès de l'Isle-d'Albi, où on lui voulait donner empêchement, et auquel passage il y eut le capitaine de ses gardes blessé, celui du comte d'Orval et quelques-uns de leurs gardes, un de ses mulets tués, et le cheval de son écuyer blessé, et comme cela passa, **et se rendit à Castres le 13 juillet 1621**, d'où le comte d'Orval retourna à Montauban attendre le siège. Cependant le duc de Rohan, pour ne perdre temps, envoie aux Cévennes et bas Languedoc demander quatre mille hommes de secours, et lui s'achemine jusqu'à Milhaud, où il eut nouvelle de ses envoyés qu'encore que les peuples fussent de bonne volonté, les artifices des mal affectionnés prévaudraient s'il ne s'avançait dans les Cévennes. En même temps Châtillon envoie vers le duc de Rohan, Briquemaut pour le convier à un abouchement; ce qu'il accepta, et s'avança jusqu'à Saint-Hippolyte, où ledit Briquemaut revint trouver Rohan de la

part de Châtillon, pour lui dire qu'il s'étonnait de ce qu'il était entré dans son département, et qu'il soupçonnait que ce fût pour nuire à son autorité. Il lui fut répondu qu'il n'avait pas bonne mémoire, et lui fut montré la lettre qu'il avait écrite audit duc, et que le seul moyen de le chasser des Cévennes, et l'empêcher de passer au bas Languedoc, était de ne s'opposer au secours qu'il demandait ; mais que pour l'avoir il choquerait toutes choses ; que, s'il désirait l'entrevue, il était tout prêt de la faire, et que s'il voulait venir en personne au secours de Montauban, comme il l'offrait, il s'assurait qu'eux deux monnayeraient la paix du royaume. Bref, après avoir surmonté beaucoup de difficultés, il tira enfin quatre mille hommes de pied du bas Languedoc et des Cévennes, et de son argent on en leva mille autres, et avec cela reprend son chemin vers Milhaud, d'où il donna avis à Malauze, Léran et Sainte-Rome, qui commandaient en son absence, le premier eu Albigeois et Rouergue, le second en Foix, et le troisième en Lauraguais, afin qu'ils missent sur pied les forces desdits colloques. Il envoya aussi à Castres, et sur le chemin fit faire des farines et du pain de munition pour la nourriture de ses troupes. Durant ce temps-là, le Roi ayant assiégé et pris Clérac à cause de la division qui était de-dans, de la division qui était dedans, faute d'un chef pour commander, et s'étant saisi de tous les lieux d'autour de Montauban hormis de Saint-Antonin, assit son camp devant Montauban **le 21 août 1621**, où La Force, avec deux de ses enfants, s'était jeté, et envoya le duc d'Angoulême avec quinze cents chevaux et quatre mille hommes de pied **tout du long de la rivière du Tarn**, pour s'opposer au secours qui s'apprêtait pour Montauban, lequel fit mine d'assiéger Lombez, à demi-lieue de Réalmont, et dont le château qui dominait la ville tenait de tout temps pour le Roi. Le duc de Rohan, en étant averti par Malauze, comme aussi des menées qui se brassaient pour livrer la ville de Castres, fait partir en diligence Boyer, un de ses maîtres de camp, avec mille hommes de pied, en assurance qu'il suivrait bientôt après avec le reste.

Ledit Boyer, étant arrivé à Castres, trouve que Malauze avait fait son gros à Réalmont, où s'étant rendu avec ce renfort, ledit duc d'Angoulême se retire de devant Lombez, et Malauze, au lieu de se conserver en **attendant la venue du dit duc de Rohan**, comme il lui avait mandé, se laisse emporter à l'importunité des peuples, et, avec un canon qu'il avait sorti de Réalmont, va assiéger une église fortifiée nommée Fauche, à la reconnaissance de laquelle Boyer fut tué, et où ledit duc d'Angoulême le vint enclore avec toutes ses troupes, à l'instant de la reddition de ladite église, où après quelques charges et escarmouches où Malauze fit vaillamment, et Sainte-Rome aussi, en allant à son secours (car il passa au travers des ennemis avec cinquante maîtres, où il en perdit plusieurs), ils capitulèrent de se retirer avec leurs armes, de laisser leur canon, et de ne porter de six mois les armes pour le parti : de façon que voilà les forces de l'Albigeois et Lauraguais, surtout leurs chefs et toute la noblesse, qui ont les mains liées pour toute l'année, et jusqu'en mars de l'année prochaine. Cependant le duc de Rohan ne perdit aucun temps pour faire avancer ses troupes, et en attendant les plus paresseux, il sort le canon de Milhaud et prend Saint-Georges, petit lieu fermé, et Luzançon, maison particulière située entre Milhaud et Saint-Affrique, où il y avait garnison qui incommodait fort son passage, et eût continué de faire le chemin libre, sans la nouvelle de la défaite de Fauche qui lui lit doubler le pas, et arriva si à propos à Castres que Lombez était rendu, Réalmont capitulait, et tout le pays consterné. Il le rassure le mieux qu'il peut, mais il ne peut mettre trente gentilshommes ensemble, ni deux cents hommes de pied de tout le haut Languedoc ; de façon qu'il ne put faire état que de ce qu'il avait amené du bas Languedoc et des Cévennes. Il avait un autre souci, que, durant son absence, Châtillon ne fit rappeler toutes ses troupes, et, pour cet effet, il lui opposa une assemblée composée de cinq

provinces, à savoir : bas Languedoc, Cévennes, Vivarais, haut Languedoc et Dauphiné, qui l'autorisa parmi les peuples, tant pour empêcher que l'on ne rappelât son secours que pour en avoir un autre en cas de besoin. Ces choses étant en cet état , le duc fait reconnaître les gués non rompus et non gardés, se munit de bons guides, et forme son dessein de secourir Montauban, à même heure du côté de la ville nouvelle par Saint-Antonin, et du côté de Ville-Bourbon par Carmaing. Le premier est distant de cinq lieues dudit Montauban, et l'autre de dix ; de façon que , par le premier lieu, il prétendait d'y jeter le plus puissant secours, et tout de gens de pied, et par l'autre le moindre, mais de mousquetaires à cheval et soixante maîtres seulement. En ces entrefaites , le connétable, voyant que ces ambassades, par Saint-Angel et La Saludie vers Rohan , ne l'avaient pu ébranler, ni les admonitions **des ducs de Sully et de Lesdiguières à ceux de Montauban**, qui répondirent toujours qu'ils ne feraient rien **sans l'avis de leur général**, se résolut de leur permettre d'envoyer vers lui leurs députés conduits par Desplans, pour regarder aux accommodements, lesquels arrivèrent sur le point que le secours était prêt à partir. Ce qui vint à propos, car ledit duc ayant appris d'iceux qu'ils ne manquaient que d'hommes, et que, moyennant mille ou douze cents, ils se promettaient de n'être pris de l'hiver, il leur promit que dans huit jours ils seraient secourus de ce qu'ils demandaient, leur donna le mot et le signal, et comme cela s'en retournèrent. Le **duc de Rohan avait cinq cents mousquetaires à cheval**, qu'il avait fait avancer vers Puylaurens, Cuq, et Carmaing, sous espérance d'aller ravager jusqu'aux portes de Toulouse ; mais, étant assemblés, il fit donner l'ordre par un de ses domestiques d'aller droit à Montauban , lequel , par trop de considération ou d'appréhension du péril, ne fut exécuté, quoiqu'il y en eût moins que de l'autre côté. Pour l'autre secours commandé par **Beaufort**, l'un de ses maîtres de camp, il fut mieux conduit. Il partit de Castres sur le soir au nombre de mille ou douze cents hommes, arrive à Lombez à une heure après minuit, y séjourne jusqu'au soir du lendemain, passe la rivière du Tarn au gué de La Grave, marche toute la nuit, et le jour ensuivant se rend dans Saint-Antonin, à 5 h du soir, sans aucune mauvaise rencontre :

le lendemain séjourne jusqu'au soir qu'il part pour se jeter dans Montauban; mais se voyant trahi par les guides pris à Saint-Antonin, il est contraint d'y retourner. Trois jours après, ceux de Montauban lui envoient un guide qui lui fait passer la rivière de Veyrou à gué, et le conduit très-bien jusqu'à demi-lieue de Montauban, où, nonobstant la cavalerie et l'infanterie qu'il rencontra perpétuellement jusqu'à la ville , et diverses redoutes et tranchées, il surmonta toutes ces difficultés, et jeta sept cents hommes avec neuf drapeaux dans la ville ; mais en cette glorieuse action ledit Beaufort fut pris. Et est à noter que ce secours, qui était tout de gens de pied, fit dix-huit lieues presque toujours en pays ennemi, passa deux rivières à gué, et traversa au milieu de deux armées royales qui l'attendaient pour le défaire.

Le duc de Rohan, pour favoriser son secours, usa de deux voies , l'une , d'envoyer Calonges et Desilles avec Desplans, pour aviser avec ceux de Montauban aux voies d'accommodement ; et l'autre , de partir en même temps que Beaufort, avec quarante enseignes de gens de pied et le peu de cavalerie qu'il a voit, tournant la tête vers le Lauraguais; de façon que, quand le duc d'Angoulême fut prêt à suivre Beaufort avec toute sa cavalerie, il eut avis que Rohan avec ses plus grandes forces allait en Lauraguais, ce qui l'arrêta , ne sachant de quel côté aller ; et , pendant ce temps-là , Beaufort passe au milieu de toutes ses troupes, et le duc de **Rohan, le lendemain, retourna à Castres**, et remit ses troupes es lieux d'où il les avait tirées.

Calonges et Desilles se trouvèrent dans le quartier du Roi quand le secours y entra, et revinrent à Castres avec Desplans , qui convia le duc de Rohan, de la part du connétable, de faire une entrevue, à quoi il condescendit; et malgré le peuple de Castres, et presque tous ceux **qui étaient auprès de lui, s'achemina à Villemur, et fit la conférence à Rivière, à une lieue de Montauban**, où, après les compliments de part et d'autre, le connétable le mena seul dans une allée, et lui commença ainsi:

«Je vous ai de l'obligation de vous être fié à moi, vous n'y serez point trompé ; votre sûreté est aussi grande ici que dans Castres. Ayant pris votre alliance, je désire votre bien, et que vous m'ôtiez le moyen, durant ma faveur, de procurer la grandeur de votre maison. Vous avez secouru Montauban à la face de votre Roi ; ce vous est une grande gloire, mais vous n'en devez abuser. Il est temps de faire pour vous et pour vos amis ; le **Roi ne fera point de paix générale** ; regardez de traiter pour ceux qui vous reconnaissent et pour vos amis, et remontez à ceux de Montauban que leur perte n'est différée que de quelques jours, que vous n'avez plus moyen de les secourir à cause des forts et ligues qui se font autour d'eux, et qui s'en vont achevés ; que s'ils ne prennent des conditions raisonnables, à savoir, ou une citadelle ou une garnison, ou la démolition de toutes leurs fortifications, que vous les abandonnez. Pour Castres et autres lieux de votre département, demandez ce que vous voudrez, vous l'obtiendrez; et, pour votre particulier, la carte blanche vous est offerte. Vous ne devez rien espérer d'Allemagne : ils ont plus affaire de secours qu'ils ne sont en état d'en donner ; non plus d'Angleterre, vous connaissez l'humeur du Roi. Quant au dedans, la Reine- mère a ses appuis du côté d'Espagne et de Savoie, et du côté de Rome et des jésuites, qui ne sont les amis des huguenots. Pour M. le prince, je le retirerai toujours pour une pièce d'argent ; pour M. le comte, j'ai de ses lettres et de madame sa mère, qui est prête à l'envoyer auprès du Roi. Quant aux autres grands du royaume, je ne doute point qu'ils ne vous fassent parler, mais c'est qu'ils veulent faire leurs affaires à vos dépens. J'ai eu de la peine à empêcher la confiscation de votre bien et de vos gouvernements, je ne puis plus m'y opposer ; il faut vous résoudre à une perte ignominieuse et assurée, ou à relever votre maison plus hautement qu'elle ne fut jamais; car, si vous continuez dans votre opiniâtreté, le Roi accordera plutôt avec tous ceux de la religion pour faire à son aise un exemple de votre personne et de votre maison. Mais si à ce coup vous me croyez , vous sortirez de cette fâcheuse affaire avec gloire, les bonnes grâces de votre Roi, et ce que vous souhaiterez pour votre fortune, laquelle je désire tellement accroître qu'elle soit l'appui de la mienne. » A quoi le duc de Rohan répondit : Je serais ennemi de moi-même si je ne souhaitais les bonnes grâces de mon Roi et votre amitié. Je ne refuserai jamais de mon maître les biens et les honneurs, ni de vous les offices d'un bon allié. Je considère bien le péril auquel je me trouve, mais je vous prie aussi de regarder le vôtre. Vous êtes haï universellement pour ce que vous possédez seul ce qu'un chacun désire. La ruine de ceux de la religion n'est pas si prochaine qu'elle ne donne aux mécontents loisir de former des partis ; et ceux qui ne se joindront ouvertement à nous, ne laisseront de s'accorder avec nous en ce qui concernera votre ruine. Toutes les guerres contre ceux de la religion ont souvent commencé quiétude de l'esprit français, le mécontentement de ceux qui ne gouvernent pas, et les étrangers, les ont souvent remis. Si vous procurez que le Roi nous donne la paix avant que tout cela soit éclos, elle se fera à son grand honneur et avantage ; car après avoir abaissé le parti, n'avoir

reçu aucun échec, et sans apparence de division du dedans ni de secours du dehors, il obligera ceux qu'il aura abaissés, fera connaître qu'il n'en veut à la religion, mais seulement à la désobéissance prétendue, rompra le cou aux autres partis, et, sans avoir reçu aucun déplaisir, retournera craint et redouté des uns et des autres, ce qui redoublera votre créance auprès de lui, et vous mettra en état de n'être choqué de personne. Mais si vous poussez les affaires jusque au bout, et que ce torrent de prospérités ne continue, comme vous êtes à la veille de le voir arrêté devant Montauban, chacun reprendra ses esprits encore étourdis de l'affaire du Pont-de-Cé et de celles-ci, et on vous donnera des affaires fâcheuses à démêler. Songez que vous avez moissonné tout ce que les promesses mêlées de menaces vous pouvaient acquérir, et que ce qui reste combat pour la religion qu'il croit. Pour mon particulier, je me suis imaginé la perte de mes biens et de mes charges : et si vous en avez retardé l'effet à cause de notre alliance, je vous en ai l'obligation ; mais je suis tout préparé à souffrir puisque cela est résolu, l'ayant promis solennellement, et ma conscience me l'ordonnant ainsi, de n'entendre qu'à une paix générale ».

Cette conférence n'eut point d'effet parce qu'on ne voulut entendre à aucun traité général, **et le duc de Rohan retourna à Castres sans rien faire**. Depuis, les difficultés de la prise de Montauban croissant, le connétable se repentait et renouait le traité ; mais son esprit assez irrésolu à terminer une affaire, et les contradictions qu'il rencontrait en ceux qui voulaient la continuation de la guerre, le traînèrent jusqu'à ce que **le Roi fut contraint de lever le siège de devant Montauban**, qui fut **le dix-huitième jour de novembre 1621**, où La Force, comme brave et expérimenté capitaine, et Dupuy, premier consul, homme d'autorité et de résolution, apportèrent une telle prévoyance, et donnèrent un si bon ordre à faire fournir les choses nécessaires à la défense de la ville, et à faire exécuter les résolutions publiques, qu'ils méritent ici une grande part de l'honneur de la conservation de la place. Cependant le duc de Rohan avait envoyé ses troupes au comté de Foix, à la prière de Leran, qui prit quelques châteaux, puis assiégea Vareille, qui fut secouru, et se retira en désordre à Pamiers. Mais, voyant l'armée du Roi détachée de son siège, il pourvut aux places les plus dangereuses et rappela ses troupes de Foix, entre lesquelles Saint-Florent, l'un de ses maîtres de camp, parent du connétable, se résolut de se saisir du Mas-Sainte-Puelle pour en faire sa condition. Il contrefit une lettre du duc de Rohan pour être reçu dans la ville avec son régiment; mais les consuls en ayant eu le vent lui refusèrent les portes ; de façon que le séjour qu'il eut autour du Mas donna temps aux ennemis de lui faire une embuscade entre le Mas et Revel, où il fut défait de nuit, sans aucune résistance. Mirambeau, fils aîné de Pardaillan, voyant que son père avait rendu Monheur et Sainte-Foy, et qu'il les devait livrer au passage du Roi, se saisit de Monheur ; son père y va, qui le malmène, et, croyant avoir assuré la place, passe à Sainte-Foy pour s'en assurer aussi; mais Dieu ne permit plus long-temps que sa perfidie fût impunie, suscitant Savignac de Nesse qui lui dressa une partie, et l'ayant attaqué dans une hôtellerie de Gensac le tue, ce qui fit résoudre Mirambeau à se déclarer pour le parti dans Monheur, et Terbon, son beau-frère, dans Sainte-Foy. Le Roi, ayant appris cette nouvelle, envoie en diligence bloquer Monheur, où il s'achemine avec le reste de son armée ; il l'assiège et la prend par composition, et le connétable meurt de maladie durant le siège ; ce qui apporta beaucoup de changement à la cour. La Reine-mère se voyant défaite de son ennemi s'assure;

M. le prince se rapproche de la cour en espérance de la gouverner ; chacun pense à prendre la place vacante, et perd la mémoire des desseins qui s'étaient formés durant la vie du connétable. Le cardinal de Retz et Schomberg empiètent les affaires ; le prince vient trouver le Roi à Poitiers, qui se joignit à eux, et firent leur partie si forte avant qu'être à Paris, que la Reine-mère et tous les vieux ministres de l'Etat ne purent porter les affaires à la paix. Le duc de Lesdiguières, sur quelques remuements que Montbrun faisait en Dauphiné, obtint son congé incontinent après le siège de Montauban pour y donner ordre. Le duc de Rohan renvoya toutes ses troupes du bas Languedoc et des Cévennes, ou il faut voir ce qui s'était passé durant ce temps. Châtillon propose de rappeler les troupes pour secourir le bas Languedoc qui n'était point attaqué; mais l'assemblée des cinq provinces s'y oppose. Cela ne lui ayant succédé, afin d'empêcher que le duc de Rohan ne pût avoir un nouveau secours, il fait faire un nouvel armement, auquel pourtant il ne se trouva pas; à quoi ladite assemblée consentit, sur l'assurance que les chefs lui donnèrent que si le duc de Rohan les mandait, ils l'iraient trouver; ce qu'ils ne voulurent faire à son mandement, disant qu'ils ne reconnaissaient que Châtillon, et s'amusèrent à prendre une bicoque de nulle importance, nommée Alzon. Bref, Châtillon s'opposa en tout et partout à l'autorisation de ladite assemblée, laquelle, appuyée des peuples, le désautorise et le contraint d'abandonner Montpellier et se retirer à Aiguës-Mortes, même lui retiennent son fils et sa belle-mère. Bertichères, élu lieutenant au bas Languedoc, s'était joint avec ladite assemblée, laquelle ayant goûté l'autorité ne voulait point de général, et subsista ainsi jusque à la fin de l'année, que les peuples commencèrent à ne pouvoir plus supporter sa domination, dont s'apercevant, elle fut contrainte d'élire le duc de Rohan, qui s'achemina dans la province et arriva à Montpellier le premier jour de l'année 1622.